

Argentré

INFOS

Journal municipal
d'information
Kannadig keleier kêr

N°270 • Octobre 2014

L'INFO DU MOIS

Les équipements
sportifs



Actifs Dynamiques Passionnés, notre identité.

Oberiant, Frev, Entanet, hon identelezh.

édito

GÉRARD BICHET / Adjoint aux Sports - Loisirs et
Coordinations Inter-associations



Depuis six mois, la commission Sports, Loisirs et Inter-Associations est à l'œuvre sur les différents dossiers dont elle est en charge. Nous nous employons à développer une politique sportive et associative, afin de soutenir toutes les associations et mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs activités.

La commune d'Argentré-du-Plessis est une ville dynamique où le sport tient une place importante, le nombre de licenciés et la diversité des activités le confirment. Ces dernières années de nouvelles activités dites de loisirs sont proposées. Accessibles à tous, elles contribuent au bien-être de chacun tout en favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Notre localité compte plus d'une soixantaine d'associations. Ce tissu associatif animé par le dynamisme de nos bénévoles contribue au développement économique et social. Il est aussi un moyen d'intégration permettant aux nouveaux habitants et aux différentes générations de tisser des liens entre concitoyens.

Dans notre projet de campagne, nous avons déjà identifié les besoins en matière d'infrastructures et d'équipements. Cela se confirme en cette période de rentrée avec la planification des salles pour les diverses activités proposées sur notre commune. J'en profite pour saluer l'investissement des agents municipaux qui, avec l'insuffisance d'espaces dans les salles, gèrent de leur mieux la planification en proposant des alternatives afin de donner satisfaction.

Dans le contexte actuel où la rigueur budgétaire nous est imposée, conjuguée avec de nouvelles dépenses liées à l'obligation de la mise aux normes des infrastructures pour l'accessibilité et tout récemment l'application des temps périscolaires, nos projets demeureront plus modestes tout en veillant aux besoins les plus urgents.

Notre volonté est donc, dans un premier temps, de revaloriser et de redynamiser le complexe sportif et la salle de tennis. À l'écoute des associations, nous avons lors des différentes rencontres, entendu leurs attentes et leurs suggestions.

C'est ainsi que nous menons actuellement une étude sur la réhabilitation d'un bâtiment communal dont l'objectif principal est d'augmenter les surfaces au sol. Et c'est avec vous représentants d'associations et de sections, avec la volonté de privilégier le dialogue et la réflexion commune que nous pourrons répondre au mieux à vos besoins.

Le dossier de cette édition a pour objectif de vous présenter les principaux travaux engagés récemment sur les différents sites.

Sportivement

Gérard BICHET

p.3-4

Vie municipale

- ▶ En bref, le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2014
- ▶ Défibrillateurs
- ▶ Bibliothèque municipale
- ▶ TITOFF au Plessis Sévigné !
- ▶ Dépôts sauvages
- ▶ Aménagements fonciers agricoles et forestiers liés à la Ligne à Grande Vitesse
- ▶ Carte Nationale d'Identité
- ▶ Permis de conduire
- ▶ Tribune libre de la minorité municipale

p.5-6

L'info du mois

- ▶ Les équipements sportifs

p.6-7

Vie associative

- ▶ Les Flagrants Délires remontent sur scène !
- ▶ Commémoration du 11 novembre
- ▶ Association Point 35 Multimédia
- ▶ SMICTOM
- ▶ Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ)

p.7

Vie locale

- ▶ Cuma Equitop
- ▶ Semaine bleue
- ▶ Nouveau correspondant Ouest-France
- ▶ Collecte de la banque alimentaire
- ▶ Médaille de la famille française

p.8

Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès de Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** :
communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Directeur de la publication : Daniel BAUSSON.
Rédaction : Gabriel SALICIS, Myriam BELLOIR et Hélène DIARD.
Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites.
Conception et réalisation : Agence epoke.

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

www.argentre-du-plessis.fr

En bref, le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2014

Etude urbaine, Secteur Sévigné

Les élus municipaux ont entamé depuis quelques mois, une réflexion sur l'aménagement du centre-ville en intégrant toutes les données liées au contexte urbanistique et environnemental sans oublier les données liées à la sécurité et au transport. Afin d'entamer une réflexion approfondie sur une éventuelle implantation d'une maison médicale sur le secteur Sévigné et compte tenu de la nécessité d'élargir l'analyse en prenant en considération, l'espace situé entre la rue du Général Leclerc, le mail Robert Schumann, la rue des sports et le boulevard Sévigné, une demande de prestation a été faite près du cabinet d'architectes GESLAND HAMELOT pour une étude urbaine du « Secteur Sévigné ». Elle aura pour objet de recenser toutes les contraintes environnementales, urbanistiques et réglementaires de ce secteur. Elle intégrera la prise en compte du programme « maison médicale » et l'élaboration d'un plan-masse de secteur validant les affectations et densifications souhaitées.

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'engagement de l'étude urbaine du Secteur Sévigné d'un montant de 3 225 euros HT.

Renouvellement du bail commercial de la Poste

Le bail établi entre la commune d'Argentré-du-Plessis et la Poste, pour l'occupation des locaux accueillant les services postaux, situés place du Général de Gaulle, arrive à échéance au 30 novembre 2014. Il était consenti pour une durée de 9 années consécutives. Il convient donc de renouveler cette location.

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement du bail commercial de la Poste au prix annuel de 12 214,42 euros.

Pollution, Étang du Moulin aux Moines

Une pollution s'est déclarée à l'étang du Moulin aux Moines fin août. Par mesure de sécurité, un arrêté

à été pris interdisant la pêche au Moulin Neuf. La police de l'Eau est venue et s'est rendue compte de la situation. Suite aux analyses effectuées, il apparaît qu'il s'agit d'une pollution naturelle qui concerne exclusivement des cyanobactéries, c'est-à-dire des organismes qui prolifèrent dans l'eau, quand l'eau se réchauffe ou quand l'ensoleillement est important, comme en juin et juillet. La pêche au Moulin Neuf est réouverte depuis le 1^{er} octobre.

Service public d'eau potable

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel technique et financier de Véolia Eau pour l'année 2013.

Dates des prochains conseils municipaux :

- > Lundi 13 octobre à 20h30
- > Lundi 17 novembre à 20h30
- > Lundi 8 décembre à 20h30

Autres informations municipales

Défibrillateurs



Leur installation ...

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser les défibrillateurs externes automatiques sur la commune. Le choix des lieux d'implantation a été fait pour assurer la sécurité des manifestations sportives et culturelles et permettre un accès au plus grand nombre. 3 défibrillateurs ont été installés :

- au Centre culturel Le Plessis Sévigné.
- sous la guérite à l'entrée du Complexe sportif.
- à la pharmacie du Hill.

Leur utilisation...

Il n'y a pas de risque à utiliser un défibrillateur. Au contraire, l'absence de gestes d'urgence pourrait entraîner des conséquences irréversibles chez la victime. Son utilisation est simplifiée : le défibrillateur détermine automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement.

Bibliothèque municipale



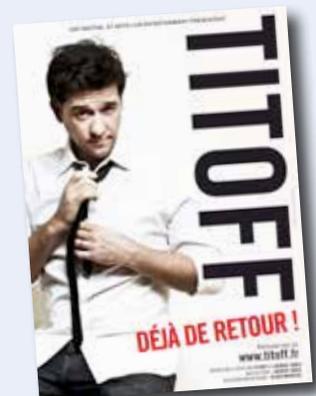
À l'occasion du mois du multimédia et en partenariat avec l'Agence Départementale de Vitré et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, la bibliothèque vous invite à participer à l'atelier : « La machine à lire ».

Le mardi 7 octobre de 18h à 20h à la bibliothèque vous pourrez, à l'aide d'un composant électronique appelé Makey Makey, construire un dispositif interactif qui permettra de partager vos impressions de lecture auprès d'autres usagers de la bibliothèque ! Les places étant limitées, cet atelier est ouvert aux adultes et adolescents sur inscription.

Inscriptions gratuites :

- Bibliothèque : 02 23 55 00 46
- Point 35 : 06 86 43 95 99 (Mathieu)
ou au 06 89 38 05 32 (Fanny).

TITOFF au Centre culturel Le Plessis Sévigné !



Envie de se tortre de rire ?? Il reste des places pour assister au spectacle de TITOFF « Déjà de retour ! » le **18 octobre 2014**, 20h30.

Tarifs :

- Adultes : 18€
- Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires de moins de 25 ans, enfants jusqu'à 12 ans : 9 €

Billetterie/informations :

- Mairie : 02 99 96 61 27 - mairie@argentre-du-plessis.fr
- Réseau France billet : www.francebillet.com



Dépôts sauvages

Argentré-du-Plessis bénéficie de nombreux chemins et sites de verdure naturels dont chacun peut apprécier les bienfaits. Malheureusement, nous constatons encore des dépôts de déchets divers (gravats, encombrants, dépôts de tonte ...) en bordure de chemins ou de champs. Nous constatons également des dépôts au pied des conteneurs.

Nous faisons appel au **civisme** et à la **responsabilité de chacun d'entre nous** en demandant de respecter les espaces publics et privés, dans un souci de **respect de l'environnement** et de notre cadre de vie. Ces dépôts sauvages représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés.

Sanctions contre les dépôts sauvages :

- **Article R.631-1 du Code Pénal** : ce dépôt sanctionne les personnes qui n'utilisent pas les services de la déchetterie ou l'enlèvement par le service de la collecte. Il s'agit d'une contravention de 2^{ème} classe sanctionnée par un timbre amende de 35 euros.
- **Article R.635-8 du Code Pénal** : ces dépôts constituent des contraventions de 5^{ème} classe qui sanctionnent les personnes qui véhiculent leurs déchets dans les lieux non autorisés. Cette infraction est relevée par procès verbal. Le contrevenant encourt une amende de 1500 € et une confiscation du véhicule.

Aménagements fonciers agricoles et forestiers liés à la Ligne à Grande Vitesse

Les six opérations d'aménagement foncier liées à la Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire arrivent maintenant en fin de procédure.

La dernière phase de concertation, puis l'adoption définitive des plans d'échange parcellaires et des travaux connexes par la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF), s'est déroulée entre juin et octobre 2014.

Elles ont pour effet :

- La prise de possession des nouvelles parcelles
- Les travaux connexes

Une réunion d'information sur leur déroulement sera organisée à **Etrelles le mardi 4 novembre 2014 à partir de 20h, « salle des Mariages ».**

Contact :

Service Economie Agricole - Direction
Départementale des Territoires et de la Mer
Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 Rennes Cedex – 02 90 02 34 00



Carte Nationale d'Identité Nouvelle réglementation

Dans différents bulletins, nous avons attiré votre attention sur la modification de la réglementation applicable à la durée de validité des cartes nationales d'identité. En voici un rappel :

La durée de validité des cartes d'identité des majeurs délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2014, cette validité passe donc à 15 ans. Cette nouvelle durée de validité **est automatique** et ne nécessite pas de modification du titre d'identité (qui garde donc sa date de validité initiale). Ce dispositif **ne s'applique cependant qu'aux cartes d'identité délivrées aux personnes majeures**.

Pour les voyageurs dont la date de validité sur la carte d'identité n'est pas modifiée :

- Les ministères et la préfecture préconisent l'utilisation d'un passeport.
- Sinon, il est possible de télécharger, via le lien ci-dessous, une notice multilingue expliquant cette nouvelle règle aux autorités étrangères acceptant la carte d'identité : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

À ce jour, deux pays ont expressément refusé l'application de ce dispositif : Malte et la Turquie. D'autres pays n'ont pas encore officiellement transmis leur position (Allemagne, Espagne, Italie...).

Ainsi, avant tout projet de voyage nous ne pouvons que vous recommander de vous renseigner près des autorités officielles compétentes (notamment sur internet : <http://www.interieur.gouv.fr> ou <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>).



Permis de conduire

Conformément aux dispositions du nouvel article 1628 ter du code général des impôts, le renouvellement du permis de conduire, en cas de non présentation de l'ancien titre est depuis le 1^{er} septembre 2014 soumis à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25 €. Ce droit de timbre s'appliquera à toute demande de renouvellement faisant suite à la perte ou au vol de l'ancien titre, adressée par voie postale (cachet de la poste faisant foi) ou déposée au guichet à compter de cette date. Il ne sera donc pas tenu compte de la date de perte ou de vol de l'ancien permis de conduire pour déterminer l'application de ce droit de timbre.



Les timbres fiscaux sont disponibles dans les bureaux de tabac, au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou d'un service des impôts des entreprises (SIE).

Le formulaire de demande de renouvellement est disponible sur le site de la Préfecture : <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Demarches/Particulier/Permis-de-conduire-et-papiers-du-vehicule/Permis-de-conduire>.

Tribune libre de la minorité municipale

Tout d'abord, nous tenons à remercier les Argentréennes et Argentréens qui nous ont fait confiance. Merci également à tous ceux qui ont participé au débat d'idées.

Nous félicitons la nouvelle équipe municipale pour son élection et souhaitons, qu'avec l'héritage transmis, elle puisse développer harmonieusement notre commune.

Forts de votre confiance et de notre passion pour le service aux Argentréens, nous souhaitons, après quelques mois de mandat, vous assurer de notre total engagement, de notre attitude constructive, vigilante et créatrice au sein du Conseil municipal.

Nous aurons probablement de nombreux points de convergence avec la nouvelle majorité. Cependant, nous nous exprimerons lorsqu'il y aura des divergences dans les commissions (nous sommes présents dans chacune d'entre-elles) ou au Conseil. Nous serons également une source de propositions et apporterons notre conception de la question municipale au service de l'intérêt général. L'essentiel est de travailler de manière raisonnable et responsable dans l'intérêt d'Argentré-du-Plessis.

Notre rôle d'élus est d'écouter la population et de remonter les informations afin de remédier à certains problèmes. Notre rôle est aussi de vous informer.

Nous sommes à votre disposition, à votre écoute. Nous ferons remonter vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter (argentreduplessis-citoyen@laposte.net).

Jean-Noël BEVIÈRE

Commissions Finances, Culture-Communication, Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, Commission Culture de Vitré Communauté.

Serge LAMY

Commissions Finances, Agriculture-Citoyenneté, Urbanisme, S.M.I.C.T.O.M.

Aurore SALMON

Commissions Education-Enfance-Jeunesse, Sports-Loisirs, Santé-Social, Urbanisme, Appel d'offres, C.C.A.S.

Monique SOCKATH

Commissions Sports-Loisirs, Culture-Communication, Commission Logement Vitré Communauté.

Les équipements sportifs



Nous comptons à Argentré-du-Plessis pas moins de 15 associations sportives. Certaines d'entre-elles utilisent les infrastructures existantes sur la commune. Soucieux de répondre au mieux aux besoins des associations, la municipalité réalise tout au long de l'année des travaux. Présentation...

ZOOM SUR ...



Eclairage du terrain de foot C

Afin d'assurer une meilleure répartition des créneaux d'entraînement de foot sur les terrains existants, le terrain C devait être équipé d'un éclairage. Cet équipement est en cours d'installation et sera opérationnel dès la 1^{ère} quinzaine d'octobre. L'entraînement sur le terrain B sera ainsi moins intensif ce qui permettra une bonne tenue de la pelouse.

Lors des travaux, profitant de la tranchée acheminant le câblage électrique, un drain a été posé entre le terrain et le parking du Centre culturel pour assainir la zone humide.

Pare-ballons entre le terrain de foot B et le terrain stabilisé

Une haie de sapins séparait ces 2 terrains formant un écran pour retenir les sorties de ballons. Celle-ci ayant été supprimée, un pare-ballon (filet) a été installé au mois d'août.

Création d'un terrain de basket à la salle de la J.A

Afin d'optimiser les créneaux d'entraînement du basket avec notamment la mise en œuvre des Temps Péri-scolaires à la rentrée de 2014, nous devons prendre de nouvelles dispositions et créer un espace de jeu. C'est ainsi qu'un nouveau terrain de basket réglementaire (tracé au sol) sera réalisé fin septembre. Ce terrain d'entraînement accueillera 4 paniers de basket dont 2 latéraux pour les entraînements. 2 autres paniers seront installés à la salle de basket du complexe sportif pour compléter les terrains latéraux.

Les prochains équipements à l'horizon 2015

Le terrain de foot d'honneur

Il sera équipé d'un panneau lumineux d'affichage des scores dans le virage des vestiaires foot. L'alimentation électrique est déjà acheminée au point d'installation.

Salle de basket au complexe sportif - homologation

Dans le cadre des changements réglementaires liés aux tracés de basket imposés par la FIBA, la FFBB a répercuté ces modifications. Les collectivités locales doivent mettre en conformité ces équipements en fonction du niveau de compétition de leur club. C'est pourquoi une modification du tracé sera réalisée pour la saison 2015/2016.

Terrain de foot stabilisé

Une étude technique vient d'être menée pour une remise en état du terrain de foot stabilisé. En effet, la perméabilité à l'eau est fortement réduite du fait de l'usure et du compactage de la surface. Ce terrain permet à lui seul les entraînements de foot en période hivernale lorsque les terrains engazonnés sont impraticables.



Les Flagrants Délires remontent sur scène !

Les **vendredi 14 et samedi 15 novembre** prochain, la compagnie théâtrale « Les Flagrants Délires » sera de retour sur les planches du Plessis Sévigné. Cette saison, ils reprennent la pièce « TOC TOC » de Laurent Baffie.

Un des engagements de cette compagnie est de distraire le public mais également de soutenir les associations locales. Après les Amicales des écoles argentréennes (APEL et Cap Moussé) et l'association Argentré Roumanie, ce sont les Comédiens du soir qui, cette année, recevront une partie des bénéfices réalisés pendant ces deux représentations.

Tarifs :

- Adultes : 11€
- Demandeurs d'emploi, étudiants, personnes handicapées, enfants de 13 ans et plus : 7 €
- Moins de 12 ans : 4€

Billetterie/informations :

- Mairie : 02 99 96 61 27
mairie@argentre-du-plessis.fr
- flagrantsdelires@hotmail.fr
06 62 23 68 71 ou 02 99 92 48 26
www.flagrants-delires.fr



Synopsis : Le Dr Stern, de renommée mondiale, est un spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs ou « TOC ». Il ne consulte que très rarement en France. Les six personnes qui bavardent dans sa salle d'attente ont dû patienter de nombreux mois pour obtenir une consultation. Mais l'éminent thérapeute se fait attendre, bloqué à Francfort par les aléas du transport aérien. Devisant ensemble, jouant au Monopoly pour tromper leur ennui, les patients vont apprendre à se connaître et même tenter une thérapie de groupe... ponctuée par les incontrôlables tocs des uns et des autres !

Cette pièce délirante de Laurent BAFFIE, ne vous laissera pas insensible : vous aller y rire à volonté !

Commémoration du 11 novembre



Afin de commémorer le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les anciens combattants, les veuves d'anciens combattants, les Soldats de France et les Citoyens de la Paix organisent leur rassemblement le **mardi 11 novembre** à 10h15 devant la mairie.

À 10h30 aura lieu la messe du souvenir suivie d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, sonneries officielles, recueillement, allocutions et décorations.

Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation du souvenir. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la mairie, sera servi à la salle des Jeunes d'Argentré.

Association Point 35 Multimédia



La 7^{ème} édition du Mois du Multimédia se déroulera tout le mois d'octobre dans le Pays de Vitré. Comme chaque année, les animateurs éducatifs du Point 35 Multimédia proposeront des activités gratuites ouvertes à tous : création de dispositifs interactifs

en partenariat avec la bibliothèque, démontage et fabrication d'ordinateurs à partir de pièces recyclées et un atelier de sciences participatives pour géo-localiser la faune et la flore communale, en partenariat avec l'association La Souris qui partage.

Retrouvez le programme complet du Mois du Multimédia sur le site <http://moisdumultimedia.paysdevitre.org>

SMICTOM



Depuis 3 ans, le SMICTOM aide financièrement les associations de son territoire pour qu'elles réduisent leurs déchets : achat de gourdes, de gobelets réutilisables, mise en place d'ateliers de sensibilisation...

L'opération est de nouveau reconduite cette année. Elle est ouverte à toutes les associations (environnementales, sportives, culturelles...).

50% des factures sont remboursées dans la limite de 300€. La subvention est attribuée sur dossier. Ce dernier est téléchargeable sur le site du SMICTOM, rubrique « Mon Espace », onglet « Associations ». Il est à retourner complété et signé avant le 28 février 2015.

Contact : SMICTOM, 02 99 74 44 47

Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ)



L'association du MEJ, présente sur le secteur d'Argentré-du-Plessis, propose aux jeunes de 7 à 13 ans, une manière de grandir sur le plan humain et spirituel.

Regroupés en équipe par tranche d'âge, un animateur accompagne les jeunes dans les temps de rencontre, de prières et d'actions. Ces rassemblements permettent aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble, à s'ouvrir au monde. L'année est ponctuée de temps forts tels que des rassemblements et des camps.

Votre enfant peut participer à une ou deux réunions sans engagement. Les réunions se déroulent de 10h30 à 12h au Presbytère à la fréquence d'un samedi sur deux en moyenne.

Contact : Hélène BREHIN, 02 99 96 54 77

CUMA « EQUITOP »

Un groupe de 8 éleveurs laitiers s'est formé et a créé une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) pour l'achat d'une désileuse mélangeuse automotrice : c'était il y a 20 ans ! La CUMA « EQUITOP » a célébré son anniversaire le 27 juin. Une belle aventure, puisqu'elle compte aujourd'hui 23 adhérents. La distribution des fourrages est désormais réalisée pour 1 700 bovins par la CUMA, et cela 7 jours sur 7 par un salarié à temps plein. L'embauche de salariés occasionnels s'applique pour les congés et les jours fériés.



Semaine bleue



Organisée du 12 au 20 octobre prochain par la mairie, le CCAS et différents acteurs locaux, des animations ont été planifiées. Merci de tenir comptes de ces modifications :

Dimanche 12 octobre :

- Marche bleue* - Départ à la Mairie.
Animation gratuite et ouverte à tous sur inscription à la bibliothèque ou en mairie. À l'issue de la marche, le Bagad proposera une animation de 15 minutes et une collation sera offerte aux participants à la salle Ouessant.

Mardi 14 octobre :

- L'intervention de l'association Outil en main aura lieu à la salle Ouessant de 9h à 17h.
- La soirée théâtrale aura lieu salle Ouessant dès 20h.

Tarif adulte : 4 € / Tarif enfant : 2 €

* En cas de pluie, l'animation se déroulera Salle Ouessant.

Contacts : Mairie, 02 99 96 61 27

Bibliothèque, 02 23 55 00 46

Nouveau correspondant



Irmine DELAGREE est la nouvelle correspondante Ouest-France sur la commune.

Contact : 06 24 42 46 14

irmine.delagree@laposte.net

Collecte de la Banque Alimentaire

La collecte nationale de la banque alimentaire est programmée le **vendredi 28 et le samedi 29 novembre 2014** dans vos supermarchés Intermarché et Coccinelle Express. Comme chaque année, pour ce rendez-vous solidaire, nous faisons appel aux bénévoles qui pourraient donner un peu de temps pour accueillir les donateurs dans les supermarchés de notre commune. Les produits collectés seront redistribués à l'épicerie sociale EPISOL de Vitré, aux familles démunies de la communauté d'agglomération.

Si vous souhaitez soutenir cette action et renforcer l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous inscrire !

Contact : Isabelle GADEBOIS,

CCAS - 02 99 96 55 14

ou sociallogement@argentre-du-plessis.fr



Médaille de la famille française

L'attribution de cette distinction honorifique souligne l'exemplarité de la famille en matière d'éducation.

Elle symbolise la reconnaissance de notre pays envers les personnes qui élèvent ou ont élevé de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites.

Les familles concernées doivent se présenter en mairie avant le **5 décembre 2014** munies du livret de famille et des certificats de scolarité des enfants.

La remise des médailles est programmée le jour de la fête des mères, le

dimanche **31 mai 2015**.

Les conditions d'attribution :

- les mères ou pères de familles élevant ou ayant élevé 4 enfants ou plus dont l'aîné aura atteint l'âge de 16 ans le 31 mai 2015.
- les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins 2 ans leurs frères et sœurs.
- les personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins 2 ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
- les veufs et veuves de guerre ayant élevé seuls au décès de leur conjoint trois enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans le 31 mai 2015.
- aux personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Contact : Isabelle GADEBOIS, CCAS - 02 99 96 55 14 ou sociallogement@argentre-du-plessis.fr

BLOC NOTES

État-civil

NAISSANCES

22/08	Maël LEBRETON	La Vannerie
01/09	Timéo Boisselier LOUAZEL	25 avenue Henri Matisse
01/09	Raphaël Boisselier LOUAZEL	25 avenue Henri Matisse
08/09	Camille JEULAND	1 rue Paul Gauguin
13/09	Mathys DURAND	19 rue de Lorraine
14/09	Célya MONNIER	La Frotière

DÉCÈS

01/09	Marie JAGLINE née BOISRAMÉ, 72 ans	2 rue Paul Verlaine
11/09	Angèle RENOU née HALLEUX, 82 ans	5 rue Ambroise Paré
16/09	Marcel THEARD, 92 ans	5 rue Ambroise Paré

MARIAGE

20/09	Benoît MORON, vendeur & Nathalie REUZE, assistante ressources humaines	21 avenue François Mitterrand à Chantepie
-------	--	---

Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h

Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...



Quelques numéros importants à connaître

Maison Médicale

45 rue de Paris 35500 VITRE - 02 99 75 55 66

Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit,

le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous : composer le 3237 (0,34 € la minute à partir d'un poste fixe).

Cin'Évasion



Hippocrate

Mercredi 8 oct. 20h30

Samedi 11 oct. 20h30

Lundi 13 oct. 20h30



Sex Tape

Vendredi 10 oct. 20h30

Dimanche 12 oct. 17h



Gemma Boverly

Judi 9 oct. 20h30

Dimanche 12 oct. 20h30

Mardi 14 oct. 20h30



Sin City, j'ai tué pour elle

Samedi 18 oct. 20h30, 3D

Dimanche 19 oct. 20h30



Brève de comptoir

Lundi 13 oct. 15h (ciné senior)

Mercredi 15 oct. 20h30

Vendredi 17 oct. 20h30

Lundi 20 oct. 20h30

Agenda

Mardi 7 octobre	Atelier « la machine à écrire », de 18h à 20h - bibliothèque municipale.
Jeudi 9 octobre	- Club de l'amitié : après midi détente randonnée pédestre, 14h - salle Ouessant. - Club de l'amitié : Sortie bowling sur inscription auprès des responsables.
Samedi 11 et Dimanche 12 octobre	Bourse aux vêtements Automne-Hiver par l'association Argentré Accueil, 10h - 17h (le samedi) et 10h - 12h (le dimanche) Centre culturel Le Plessis Sévigné.
Du 12 au 20 octobre	Semaine Bleue (programme sur le site www.argentre-du-plessis.fr).
Lundi 13 octobre	Conseil Municipal, 20h30 – Salle du conseil, Mairie.
Jeudi 16 octobre	Club de l'amitié : après-midi détente, randonnée pédestre, 14h - Salle Ouessant.
Vendredi 17 octobre	Distribution de sacs jaunes par le SMICTOM (n'oubliez pas de sortir vos poubelles grises).
Samedi 18 octobre	TITOFF, spectacle humour (informations et réservations en mairie), 20h30 - Centre culturel Le Plessis Sévigné.
Jeudi 23 octobre	Club de l'amitié : après-midi détente, randonnée pédestre, 14h - salle Ouessant. Club de l'amitié : Sortie bowling sur inscription auprès des responsables.
Lundi 27 octobre	Don de sang, de 10h à 13h et de 15h à 18h30 – Centre culturel Le Plessis Sévigné.
Mardi 4 novembre	LGV - réunion d'information, 20h - Salle des mariages à Etreilles.
Vendredi 7 novembre	Club de l'amitié, concours de belote cantonal, 14h - Salle Ouessant.
Mardi 11 novembre	Association des Anciens Combattants, Commémoration du 96 ^{ème} anniversaire de l'Armistice 1914-1918, 10h15. Rassemblement devant la mairie.
Jeudi 13 novembre	Club de l'amitié, après-midi détente, randonnée pédestre, 14h - Salle Ouessant.
Vendredi 14 et samedi 15 novembre	Soirée théâtre, « TOC TOC » par les Flagrants Délires, 20h30 - Centre culturel Le Plessis Sévigné.
Mercredi 19 novembre	Réunion sur les différentes orientations professionnelles possibles pour les personnes salariées ou demandeurs d'emploi en situation de handicap. Organisée par le CLIC des Portes de Bretagne et la MDPH d'Ille-et-Vilaine. 14h30, salle Ouessant.
Dimanche 23 novembre	Association des Anciens Combattants, concours de belote, 14h - Salle Ouessant.
Jeudi 27 novembre	Club de l'amitié, concours de belote, 14h - Salle Ouessant.
Vendredi 28 et samedi 29 novembre	Collecte banque alimentaire, Intermarché et Coccinelle Express - Argentré-du-Plessis.
Vendredi 28 novembre	Dîner-spectacle : Les associations sont de retour, à l'initiative de l'association Argentré-Roumanie.